

DEFORESTATION IMPORTEE: ENJEUX POLITIQUES 16 Octobre 2024

Séance publique de l'Académie d'Agriculture de France Section 2

INTRODUCTION

Georges-Henri Florentin (MT)



- La surface de la forêt mondiale représente environ 4 milliards d'ha (30% de la superficie des terres émergées) (données FAO)
- ➤ Sa superficie s'est progressivement réduite au cours des dernières décennies, voire depuis plusieurs siècles.
- La diminution de superficie forestière, reste dorénavant au voisinage de 5 M ha/an.
- ➤ La déforestation brute touche principalement des forêts tropicales, riches en biodiversité.
- > Selon la FAO, 90% de la déforestation est causée directement par l'agriculture (élevage compris).



- ➤ Sur la période 2000-2018, 68% de la déforestation associée à l'agriculture (40% pour les cultures, 28% pour l'élevage) s'est produite sur de petites exploitations (source FAO).
- Une proportion de 20 à 25% de la déforestation est associée au commerce international des produits agricoles et forestiers.
- La prise en compte de la déforestation par les politiques publiques sous l'angle des marchés responsables remonte à la déclaration de New York sur les forêts (2014) dans le cadre de l'ONU.
- ➤ Partie prenante de ces deux déclarations, la France s'est dotée d'une stratégie nationale 2018-2030 de lutte contre la déforestation importée (2018).

ACADÉMIE d'AGRICULTURE de FRANCE AGRICULTURE • ALIMENTATION • ENVIRONNEMENT

- La Commission européenne avait adopté un RBUE (Réglement Bois) qui visait la seule légalité de l'exploitation forestière.
- ➤ En juin 2023 un Règlement du Parlement européen et du Conseil relatif à la mise à disposition sur le marché de l'Union et à l'exportation à partir de l'Union de certains produits de base et associés à la déforestation et à la dégradation des forêts.
- Ce règlement dit « RDUE », comprend le bois et certaines productions agricoles « à risque de déforestation » (terme encore à préciser, tout comme la traçabilité des produits). Les principaux produits sont le café, le cacao, le caoutchouc, l'huile de palme, le soja, le bœuf et le bois, le cuir, le charbon de bois et le papier.
- ➤ Il est applicable au **30 décembre 2024** et au 30 juin 2025 pour les PME ; la filière bois en demande un report d'un an en France.



- La surface de la forêt mondiale représente environ 4 milliards d'ha (30% de la superficie des terres émergées) (données FAO)
- > Sa superficie s'est progressivement réduite au cours des dernières décennies, voire depuis plusieurs siècles.
- La diminution de superficie forestière, reste dorénavant au voisinage de 5 M ha/an.
- ➤ La déforestation brute touche principalement des forêts tropicales, riches en biodiversité.
- > Selon la FAO, 90% de la déforestation est causée directement par l'agriculture (élevage compris).



POUR MIEUX CONNAITRE ET DEBATTRE

- ➤ 1. 14h50-15h10 : Robert NASI (S2)) « Les enjeux de développement de filières agro-exportatrices des pays en développement au regard de la lutte contre la déforestation importée »
- ➤ 2.1. 15h10-15h30 : Philipe CHOTTEAU (S3) « Viande bovine et déforestation dans les pays du Mercosur »
- 2.2. 15h30-15h50 : Apolline HITZEL (Fédération Nationale du Bois) « Les enjeux de l'application du RDUE pour les entreprises de la filière bois européenne ».



POUR MIEUX CONNAITRE ET DEBATTRE

- ➤ 2.3. 15h50-16h10 : Omer MALEDY (Secrétaire exécutif du Conseil interprofessionnel du cacao et du café CICC au Cameroun) « Opportunités et risques liés au RDUE pour les forêts et les filières cacao et café au Cameroun ».
- ➤ 3. 16h10-16h30 : Alain KARSENTY (S 2 et GT international) « Les choix techniques et politiques ayant présidé au RDUE : conséquences géopolitiques et considération de possibles alternatives ».
- ➤ 16h30-16h55 : Séance de questions-réponses.
- > 16h55-17h00 : Conclusion par Jean-Luc PEYRON (S2).